

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale exceptionnelle du comité des fêtes de Siros du**  
**Vendredi 24 Janvier 2025.**

Numéro préfecture : w643002198

L'Assemblée Générale exceptionnelle est organisée par les membres du comité des fêtes de SIROS afin d'en acter la dissolution et la destitution de son président actuel M Alexandre TERCQ.

Représentant la mairie: Mme CHANGEAT Mireille et Mme CERAVOLO Evelyne M LACILLERIE Christophe et Mme MEDAN Audrey.

Début de la séance à 19h40.

Mr Rochon Stéphane fait un bref point trésorerie en évoquant les raisons de la dissolution du comité des Fêtes de SIROS à savoir la gestion de son président qui a amené le comité dans une situation financière problématique, ce dernier ne se manifestait plus suite à nos demandes de rendez vous, ni aux injonctions du maire de SIROS M PANDO Christophe pour fournir documents, factures et contrats.

Il a été donc décidé à l'unanimité des membres du comité des fêtes de la destitution de M TERCQ en tant que président et la dissolution du comité des fêtes de SIROS.

Nous procédons au vote pour la dissolution du comité des fêtes :  
les membres votent à l'unanimité à main levée POUR.

Nous procédons au vote pour la destitution de M TERCQ, président du comité des fêtes :  
les membres votent à l'unanimité à main levée POUR.

Suivi d'une session questions/réponses concernant les raisons et différents événements qui ont mené à cette décision

Séance levée à 20h30.

*Siros le 25 Janvier 2025*

Le Trésorier  
Stéphane ROCHON.

Le secrétaire  
Hamid BENBELAID

